

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 07/11/2023
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 07/11/2023
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 111
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20231030-2023OCT30_478-DEats
	5.6.4	locaux – Mandats spéciaux et frais de déplacement des élus

DEPARTEMENT
DU GERS
...
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

15

Séance Publique ordinaire du **30 Octobre 2023**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le trente octobre à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 20 octobre 2023, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mme Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Muriel AVID
Mme Sylvie COLAS
M. Loïc DÉSANGLES
Mme Claire TRAMOND

Ont donné procuration :

Mme Muriel AVID à Mme Corinne QUEVILLY
Mme Claire TRAMOND à M. Éric MATTIUSSI

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Frank GOBBATO

Objet : Proposition de mandat spécial pour le déplacement d'un élu du conseil municipal, à Paris, à l'occasion du concours national de peintures et photos organisé par le label *Plus beaux détours de France*

RAPPORTEUR : Xavier BALLENGHIEN, Maire

Le label « les plus beaux détours de France » a organisé un concours national de peinture et photo, activement relayé par le biais de réseaux de communication de la mairie.

Le service communication a reçu 19 candidatures parmi lesquelles quatre ont été présélectionnées au niveau national.

La remise des prix aura lieu à Paris, Domaine de Longchamp - 1 carrefour de Longchamp - Bois de Boulogne - 75116 PARIS, le dimanche 12 novembre 2023, avec exposition des œuvres à partir du samedi 11 novembre.

Il serait souhaitable que la ville de Lectoure soit représentée par un élu pour accompagner les quatre lectourois sélectionnés.

Or les missions revêtant un caractère exceptionnel, c'est-à-dire ne relevant pas de missions courantes de l'élu, doivent faire l'objet d'un mandat spécial.

Conformément à l'article L 2123-18 du CGCT, les fonctions du maire, d'adjoint, de conseiller municipal, du président et de membre de délégation spéciale, donnent droit au remboursement de frais que nécessite l'exécution des mandats spéciaux.

Les frais pour ce déplacement, pour accompagner les quatre Lectourois à Paris, comprennent :

- voyage en TGV Agen-Paris, aller le samedi 11 novembre et retour le dimanche 12 novembre
- nuit à l'hôtel
- frais de repas

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide

- d'accorder un mandat spécial à un élu du Conseil municipal, à effet de participer au Concours national de peintures et photos organisé par le label « Plus beaux détours de France », qui se tiendra le dimanche 12 novembre 2023,
 - de décider que les frais engagés pour cette mission seront remboursés sur justificatif des dépenses, sur la base d'un état de frais.
- étant précisé que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Frank GOBBATO



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le- 7 NOV. 2023 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le :- 7 NOV. 2023